

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 4 SEPTEMBRE 2017

**Présents :** M. AUBLE Jacques, M. BLONDEL André-Pierre, M. BOURHIS Alain, M. DECULTOT Antoine, M<sup>e</sup> DEMARE Olivia, M<sup>e</sup> DURECU Annie, M. DUTOT Pierre, M<sup>e</sup> GALLAIS Béatrice, M. LECAVELIER DES ETANGS Raphaël , M. MALO Philippe, M<sup>e</sup> MARTIN Muriel, M<sup>e</sup> ROBIN Carole, M<sup>e</sup> RODRIGUEZ Dominique, M<sup>e</sup> TOLLEMER Anne-Marie.

**Absent excusé:** M. LACHEVRE Alain.

## ORDRE DU JOUR

- Rentrée scolaire : organisation
- Plan de gestion différenciée des espaces publics, choix du maître d'œuvre
- Subvention à l'association « Ferme Mesnil »
- Production de logements entre 2018 et 2030
  - Répartition des logements, dents creuses
  - Réhabilitation et terres agricoles
- Couverture Boulodrome : plan de financement suite aux décisions gouvernementales
- Rénovation façade du 12 Place de l'église
- Proposition de mise en sécurité des bâtiments
- Renouvellement de la convention avec le Département « conseiller en énergie partagée »
- Information sur des dossiers en cours
- Réflexion sur l'avenir des collectivités. Communauté de communes et communes
- Questions diverses

### **Rentrée scolaire : organisation**

En juillet 2017, une fête a eu lieu pour célébrer le départ de M<sup>e</sup> Maze qui a apprécié la reconnaissance des anciens élèves, de ses collègues et de la commune. M<sup>e</sup> Lannoy a pris la direction et l'occasion de redémarrer sur de nouvelles bases. Rangement, tri, voyages à la déchetterie ont permis de trouver de la place dans nos armoires et locaux. Des fournitures en grand nombre stockées dans les placards permettront de diminuer le crédit alloué et d'acquérir du mobilier. Nous sommes une des seules communes à financer la totalité des fournitures.

L'enquête sur le Mercredi n'a pas donné de résultats probants, 2 familles seulement sont intéressées pour qu'une activité soit mise en place le Mercredi matin ce qui représente 4 enfants. Cela est insuffisant pour que nous puissions envisager quelque chose. Le nombre d'heures des agents est à diminuer, Sylvie Avenel a accepté et la loi nous y autorise.

### **Plan de gestion différenciée des espaces publics, choix du maître d'œuvre**

C'est une forte incitation à supprimer les désherbants. Les aides cumulées peuvent atteindre 80% (60% de l'agence de l'eau et 20% du Département) et permettent d'appliquer le « zéro phyto ». Nous sommes d'accord pour lancer une étude, ce qui nous permettra par la suite de bénéficier de subventions sur le matériel.

### **Subvention à l'association « Ferme Mesnil »**

Cet endroit est accessible par un chemin en très mauvais état. La commune ne peut intervenir pour réaliser des travaux sur un chemin privé et ne peut pas accepter le chemin dans l'état actuel pour le remettre en état, cela reviendrait à donner de la valeur à des propriétés privées. Les terrains nus ne peuvent être construits. Ces terrains n'ont plus de vocation agricole et seraient plus utiles à être construits ce qui diminuerait la surface à récupérer sur les terres agricoles. Les

propriétaires demandent une aide pour réaliser une étude permettant de classer la ferme en zone Uh donc constructible. Nous ne sommes pas opposés à une éventuelle aide à condition que les propriétaires s'engagent devant un notaire à effectuer des travaux sur le chemin et qu'ils ne changent pas d'avis une fois que leurs terrains seront constructibles.

### **Production de logements entre 2018 et 2030**

#### **▣ Répartition des logements, dents creuses**

A la dernière réunion, nous vous avons présenté les tableaux sur les futurs logements prévus dans le PADD qui détermineront le zonage. Pour Bretteville, l'objectif du SCOT est de 142 logements en 12 ans, soit environ 12 logements par an. Un objectif intermédiaire serait de 90 logements. Plusieurs réunions ont eu lieu pour le PADD. La réflexion d'augmenter la population est accompagnée aussi de l'extension de la zone d'activité pour donner du travail sur place. Ce n'est pas une personne qui doit souhaiter augmenter la population, c'est au terme d'études et réflexion l'obligation de respecter ce nombre de constructions ne semble pas avéré.

### **Couverture Boulodrome : plan de financement suite aux décisions gouvernementales**

Les mesures prises par le gouvernement (suppression de l'enveloppe parlementaire et diminution de l'enveloppe contrat de ruralité de 23 %) font que la charge restant à la commune augmente. L'étude de sol est faite, le devis pour les plots est accepté, nous ne ferons pas marche arrière. Le toit doit être monté pour le 15 Octobre. Actuellement, nous avons une subvention de 25 % du Département, 30 % du DETR et 15 % du DSIL.

### **Rénovation façade du 12 Place de l'église**

La propriétaire du numéro 10 a refait la façade. Le numéro 12 qui appartient à la commune aurait besoin d'un lifting et d'une consolidation. Le coût proposé est de 27 000 €. Nous sommes d'accord pour une demande de subvention auprès du conseil général dans le cadre de la rénovation du patrimoine.

### **Proposition de mise en sécurité des bâtiments**

Une proposition de la part d'une société extérieure a été faite à la commune pour installer des caméras et un dispositif anti-intrusion pour un coût de 7 200 € plus un abonnement de 80 € par mois. Nous refusons l'offre.

### **Renouvellement de la convention avec le Département « conseiller en énergie partagée »**

C'est gratuit, ce sont des conseils utiles et des aides à la décision comme pour la pompe à chaleur installée à la salle Aquarelle.

### **Information sur des dossiers en cours**

**Presbytère** : le propriétaire a répondu que si une offre intéressante lui est proposée il pourrait être vendeur. Nous allons lui proposer de passer pour faire une estimation.

**Lot 1 du Clos la Prairie** : ce lot est difficile à vendre, la commune pourrait peut-être construire un logement pour ensuite le louer.

**M. Leclair** : un renvoi à l'audience du Lundi 25 Septembre a été ordonné par le tribunal, cette affaire n'étant pas en état d'être jugée à l'audience à laquelle elle avait été appelée.

**Pointe du Neufbourg** : la vente aura lieu le 4 Octobre.

**M.A.M** : un chien de catégorie 2 réside à côté de la M.A.M. Dernièrement, le chien a mangé la clôture, a réussi à passer dessous, il s'est attaqué à un ballon. Malgré plusieurs rappels à l'ordre, les propriétaires continuent d'ignorer le danger.

**Centre aéré** : le ballon de foot serait à interdire dans la cour de l'école. Il faudrait modifier l'heure de la prise de la salle le Vendredi soir lorsqu'elle est louée, mettre 18 ou 19h au lieu de 20h.

**Velux** : pour une ouverture ou une construction de plus de 5 m<sup>2</sup> le permis de construire ainsi qu'un affichage sont obligatoires.

## **Réflexion sur l'avenir des collectivités. Communauté de communes et communes**

M<sup>e</sup> la Préfète a indiqué, lors de sa visite à Goderville, qu'il fallait réfléchir à l'avenir de nos communes. Nous sommes attachés à notre commune pour y vivre, nous vivons parce que nous sommes aidés mais les aides iront en se raréfiant. Les investissements réalisés ont un coût de fonctionnement non négligeable. 7 membres du conseil municipal pensent que nous devons rester ainsi, 7 pensent que nous devrions voir avec les petites communes avoisinantes. Dans tous les cas, nous sommes tous d'accord pour entreprendre une réflexion et avoir l'avis et le ressenti de communes nouvelles récemment formées.

BLONDEL André-Pierre

DEMARE Olivia

BOURHIS Alain

MALO Philippe

DURECU Annie

ROBIN Carole

GALLAIS Béatrice

DECULTOT Antoine

RODRIGUEZ Dominique

AUBLE Jacques

TOLLEMER Anne-Marie

MARTIN Muriel

LECAVELIER DES ETANGS Raphaël

DUTOT Pierre

Absent excusé : LACHEVRE Alain